



Vlaanderen

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24054826

Dépôt / Reçu

22 MARS 2024

au greffe d'entreprise de l'entreprise
francophone de Grefferies

N° d'entreprise : 0778 407 578

Nom

(en entier) : **Belgian Resilience Fund**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en commandite**

Adresse complète du siège : **Chaussée de la Hulpe, 166, boîte 25, 1170 Watermael-Boitsfort - Belgique**

Objet de l'acte : NOMINATION ET DEMISSION ADMINISTRATEURS

Il résulte des résolutions écrites du Conseil d'administration du Gérant Statutaire que:

Alors que l'article 15.3. des statuts du Fonds prévoit que, « Lorsque le Gérant Statutaire est une personne morale, celui-ci doit désigner une personne physique comme représentant permanent chargé de l'exécution du mandat de gestion au nom et pour le compte de cette personne morale. Le Gérant Statutaire ne peut mettre fin à la représentation permanente sans avoir désigné simultanément un successeur [...] ».

(1) Première Résolution

Le Gérant Statutaire prend acte de la démission de Monsieur Edouard CHATENOU D pour son mandat de représentant permanent du Gérant Statutaire suite à sa démission en tant qu'administrateur à compter du 6 novembre 2023 et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat.

(2) Deuxième Résolution

Le Gérant Statutaire confirme la nomination de Madame Nathalie BLEUNVEN, née le 18 mai 1963 à Chalon-En-Champagne, France, ayant son adresse professionnelle au 32, rue de Monceau, 75008 Paris, France au titre de représentante permanente du Gérant Statutaire suite à sa nomination en tant qu'administrateur du Gérant Statutaire à compter du 6 novembre 2023.

(3) Troisième Résolution

Le Gérant Statutaire désigne Guillaume Blauwart ou tout autre employé d'AD-BEL Services, élisant domicile professionnel au 166, Chaussée de la Hulpe à 1170 Watermael-Boitsfort comme mandataires spéciaux avec faculté de substitution pour accomplir toutes les formalités nécessaires à la publication des décisions qui précèdent.

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).